



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 15 mai 2025

L'an deux mil vingt cinq, le quinze mai, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 07 mai 2025 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Jacques BARDIOT, Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURRET, Françoise TULARS.

Procurations : Carine LAPLAINE à Karine KREMER ; Arthur CASAUX à Anthony MERCIER ; David GUILLAUME à Pierre-Marie DELANOY.

Absents excusés : Marie-Paule DUBREUIL.

Quorum : 8

Secrétaire de séance : Françoise TULARS.

Intervention de Monsieur GIACOMONI et Monsieur MALLET pour la présentation du projet des 8 logements séniors route de Montluçon.

Evoléa est un bailleur social avec 7500 logements, avec une production annuelle de 60 logements neufs et environ 250 améliorations thermiques de logements déjà existants.

Le projet sur la commune de Meaulne-Vitray est tourné vers un public spécifique, les séniors. Il y a donc un processus de labellisation « logement santé » pour la santé des locataires séniors effectué par Evoléa. Le Département a accordé l'agrément quant à ce projet. Les plans et études sont prévus en 2025, les travaux s'étaleront sur l'année 2026 avec une livraison prévue en 2027.

Le projet est estimé à 1 000 000€, avec 65% de prêt, 19% de fonds propres et une subvention de 15 000€ de l'Etat (5 000€ par logement PLAI). La subvention de 160 000€ prévue initialement par le Département dans le cadre du RCVCB, a été supprimée, le Département ayant fait des restrictions budgétaires et favorisant les aides sur les rénovations plutôt la construction de bâtiments neufs. Evoléa demande donc à la commune de subventionner ce montant afin de permettre la réalisation du projet.

Les logements, 100% PMR, seront de 50m². Le prix est fixé à 6/7€ le m² habitable (prix fixé par arrêté ministériel), les charges mensuelles n'excéderont pas 50€.

Une convention est prévue avec la commune quant à l'entretien des espaces extérieurs.

- **Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 10 avril 2025 :**

Le Procès-Verbal du 10 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

- **Nouveau partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Allier :**

Un nouveau schéma départemental de développement de la lecture publique a été adopté par le Conseil départemental de l'Allier le 13 juillet 2024 pour la période 2024/2028. En conséquence, il devient nécessaire de renouveler la convention de partenariat de développement de la lecture publique entre le département de l'Allier et la commune de Meaulne-Vitray.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité d'approuver cette nouvelle convention.

- **Demande de subvention Association Aumance Tronçais Cyclisme :**

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande de subvention de l'association Aumance Tronçais Cyclisme d'un montant de 100€ à l'occasion de la « 35^{ème} Boucle de Tronçais » qui s'est déroulée le 19 avril 2025. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et une abstention, décide d'attribuer cette subvention de 100€ à l'association Aumance Tronçais Cyclisme.

- **Demande de subvention Association MUREDE :**

Monsieur le Maire rappelle que l'association MUREDE (Musée de la Résistance et de la Déportation de Montluçon et du Bourbonnais) a travaillé sur l'élaboration d'une nouvelle exposition à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération des camps de concentration en 1945 : « La Libération des camps nazis – Le récit Bourbonnais ». L'association sollicite une subvention afin de finaliser ce projet. Le Conseil décide à l'unanimité de subventionner cette association à hauteur de 100€.

- **Décision modificative Budget Boulangerie :**

Monsieur le Maire présente la décision modificative à prévoir au budget Boulangerie afin de pouvoir comptabiliser l'amortissement des différents matériels de la boulangerie.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Art - opération	Montant	Art - opération	Montant
2313 – 11 : construction	3 977.00	28188 (040) : divers	3 977.00
	3 977.00		3 977.00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Art - opération	Montant	Art - opération	Montant
6061 : fournitures stockables	- 3 977.00		
6811 : Dot. aux amort. des immo. Incorpo.	3 977.00		
	0.00		0.00

Total dépenses	3 977.00	Total recettes	3 977.00
-----------------------	-----------------	-----------------------	-----------------

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la décision modificative.

- **Décision modificative Budget Commune :**

Monsieur le Maire présente la décision modificative à prévoir au budget Commune, suite à un problème de reprise des RAR, il y a lieu de rectifier des dépassements de crédits sur trois opérations de la section d'investissement.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Art - opération	Montant	Art - opération	Montant
2132-403 : Bât. privés	-5 000	021 : Vir. De la section de fonct.	63 677.31
2188-384 : autres immo. corp.	3 981.11		
231-381 : immo. Copr.	3 257.20		
231-393 : immo. Corp.	61 439.00		
	63 677.31		63 677.31

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Art - opération	Montant	Art - opération	Montant
023 : Vir. A la section d'invest.	63 677.31		
60611 : eau et assainiss.	-10 000		
60612 : énergie/électricité	-5 000		
60618 : autres fournitures non stock	-677.31		
60623 : alimentation	-3 500		
60632 : fourni petits équip	-10 000		
615221 : bât. Publics	-10 000		
615228 : autres bât.	-5 000		
615231 : voiries	-5 000		
615232 : réseaux	-5 000		
61551 : matériel roulant	-5 000		
6156 : maintenance	-3 500		
618 : divers	-1 000		
	0.00		0.00

Total dépenses	63 677.31	Total recettes	63 677.31
-----------------------	------------------	-----------------------	------------------

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la décision modificative.

- **Nouvelle convention avec la fondation 30 Millions d'Amis :**

Monsieur le Maire propose aux élus pour l'année 2025 de signer une nouvelle convention par laquelle la commune de Meaulne-Vitray s'engage à participer à hauteur de 50% au financement des actes de stérilisation et d'identification. Le nombre de chats qui seront capturés, stérilisés et identifiés en 2025 sur le territoire de la commune étant estimé à 10, la participation de la commune aux frais afférents s'élèverait donc à 550€ TTC maximum. Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver cette nouvelle convention.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire précise que le devis pour le permis de construire du tiers lieu a été signé courant semaine dernière et que l'architecte commence l'étude cette semaine. Les travaux seraient prévus de septembre à décembre 2025.

- Monsieur JOMIER détaille sa rencontre avec Madame MERITET de la CAF et la puéricultrice du territoire pour des travaux dans la maison des assistantes maternelles. Des travaux d'agrandissement permettrait l'arrivée d'un(e) nouveau(elle) assistant(e) maternel(le) avec un agrément supplémentaire de 2 places, subventionnable à hauteur de 7 000€ par agrément actuel (avec un plafond de 50 000€). Monsieur le Maire propose de prévoir une visite des locaux aux élus.
- Monsieur le Maire précise que, suite à son courrier du 17 avril 2025 adressé à la DASEN (Directrice Académique des Services de l'Education Nationale) demandant au regard des effectifs, le maintien du moyen provisoire au sein de l'école primaire de Meaulne-Vitray à la prochaine rentrée scolaire, une réponse a été reçue le 02 mai 2025. Madame la DASEN précise qu'une étude sera faite lors de la réunion de juillet 2025.
- Monsieur JOMIER indique que le jeudi 13 mai s'est tenue une réunion concernant un projet d'aide aux devoirs à la prochaine rentrée scolaire. Il est nécessaire de faire intervenir l'Apave afin de valider la possibilité d'accueillir des enfants dans le bâtiment au-dessus de la garderie.
- Concernant la programmation voirie 2026 de la COMCOM Pays de Tronçais, elle s'oriente sur des travaux au Vernet et l'entretien des fossés.
- Monsieur le Maire invite l'ensemble des élus à l'inauguration de la rue du Lavoir et de la route du Vernet qui aura lieu le mardi 10 juin 2025 à 14h00.
- Le Conseil souhaiterait participer financièrement au transport scolaire qui devient payant pour les collégiens et les lycéens à partir de la prochaine rentrée scolaire. Monsieur le Maire décide de se renseigner auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes afin d'étudier les possibilités de participation de la commune.
- Madame PLESSE et Monsieur JOMIER mentionnent la visite de Cap Tronçais qu'ils ont effectuée dans le cadre de leur fonction de conseillers communautaires. Cet hébergement et la restauration collective accueillent environ 3 000 à 4 000 enfants par an.

Prochain Conseil municipal le mardi 24 juin 2025 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.

Le Maire,



Pierre-Marie DELANOY

La secrétaire,

Françoise TULARS



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY - Le 24 juin 2025

Présents : Arthur CASAUX, Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Karine KREMER, Carine LAPLAINE, Anthony MERCIER, Elisabeth PLESSE, Brigitte TOURRET, Françoise TULARS.

Procurations : Marie-Paule DUBREUIL à Karine KREMER ; Jacques BARDIOT à Françoise TULARS ; Alexandre SOUDRY à Pierre-Marie DELANOY ; Jérôme JOMIER à Paula CHAUSSENOT.

Absents excusés : Jérôme MERLIN.

DÉLIBÉRATIONS	DÉCISIONS
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 mai 2025.	Approuvé à l'unanimité
Mise en place d'une convention pour le prêt du matériel de la commune aux associations de Meaulne-Vitray.	Approuvé à l'unanimité
Création d'un contrat à durée déterminée.	Approuvé à l'unanimité
Réduction du préavis pour le logement au-dessus de l'école maternelle.	Approuvé à l'unanimité
Recensement de la population 2026 : nomination d'un coordonnateur et de son suppléant.	Approuvé à l'unanimité
Modalités de location des salles polyvalentes de Meaulne et de Vitray.	Approuvé à l'unanimité
Approvisionnement broyat saison 2025/2026.	Approuvé à l'unanimité
Tarif du kWh produit par la chaufferie bois campagne 2025/2026.	Approuvé à l'unanimité
Projet Evoléa installation de 8 logements : participation de la commune.	12 voix pour, 1 voix contre

